

D-7

PREMIER TEMOIN A
DECHARGE (suite)

- R. Je suis venu me rapporter... depuis un an je travaille pour mon beau-frère. L'agronome a dit à mon beau-frère qu'on pouvait venir se rapporter qu'il pouvait avoir une exemption. Quand je suis venu me rapporter ils m'ont donné un congé de vingt-et-un jours pour travailler chez un cultivateur. Après ça je suis venu me rapporter au bout de vingt-et-un jours.
- Q. Quand est-ce que l'agronome a dit ça?
- R. Le lendemain de la victoire. Le 17 août je crois. Je l'ai vu le lundi, avant, je suis venu me rapporter le mercredi.
- Q. Et puis, après vos vingt-et-un jours, vous êtes venu vous rapporter ici?
- R. Oui, monsieur.
- Q. Après vos vingt-et-un jours qu'est-ce que vous avez fait?
- R. J'ai passé au major.
- Q. Quel major?
- R. Ah je sais pas.
- Q. Qu'est-ce qu'il vous a dit?
- R. On m'a envoyé au 'colon' le soir; là ils m'ont envoyé en cour martiale.
- Q. Votre père est-ce qu'il est cultivateur?
- R. Il l'a déjà été, là il l'est 'pus' par exemple, mais il travaille pas.
- Q. Etes-vous seul de garçon?
- R. Non, monsieur, il y en a d'autres.
- Q. Où sont-ils?
- R. Un travaille chez les cultivateurs, l'autre est venu après avoir été 'drafté', il a eu sa 'discharge' de l'armée.
- Q. Où demeurez-vous?
- R. Saint-François de Sales.
- Q. Monsieur Raymond chez qui vous avez travaillé où demeure-t-il?
- R. Terrebonne.
- Q. Durant trois ans vous avez resté là?

14